

Conseil communal du 22 février 2011

Shanti Huynen était empêchée pour cause de maladie.

Aucune question n'a été posée en dehors de l'ordre du jour.

Afin d'être en conformité avec les dispositions du décret communal, une légère **modification du règlement d'ordre intérieur** du conseil communal est approuvée. Dorénavant, en cas d'égalité des voix, priorité sera donnée au candidat le plus jeune. (vote unanime)

Depuis 2002, les Nations Unies ont déclaré le 21 septembre **Journée Internationale de la Paix**, mieux connue sous le nom de "Peace Day". Le Sénat a proposé une **résolution en vue de soutenir les objectifs et les idéaux de cette Journée Internationale de la Paix**. Le conseil communal souhaite soutenir ces objectifs, étant donné qu'il est nécessaire de conscientiser les gens de par le monde de l'utilité d'une Journée mondiale de la Paix. La commune de Fourons souhaite y associer également ses habitants. (8 oui, 4 non, 1 abstention, 1 non valable)

Le **budget communal 2011**, avec son amendement, a été approuvé par le conseil. (8 oui, 5 non, 1 non valable) Tant le service ordinaire que le service extraordinaire se clôturent avec un **résultat positif**.

Le conseil communal a approuvé l'attribution d'une **indemnité au kilomètre pour les membres du conseil**. Cette indemnité au kilomètre sera utilisée lorsque les membres du conseil envoyés en mission par la commune participent à des réunions pour lesquelles aucune indemnité de déplacement pour utilisation de son propre véhicule n'est prévue. (13 oui, 1 non valable)

Le **PEAT communal de la rue de l'Arbre – Route de Berneau** et le **PEAT communal Moster & Graef** a été **provisoirement acceptés**. Une réunion d'information concernant les deux PEAT sera organisée à destination de la population fouronnaise. La date de cette réunion sera communiquée ultérieurement. (8 oui, 5 non, 1 non valable)

Le **budget de la police 2011** a été approuvé. (8 oui, 5 non, 1 non valable)

Le conseil a pris connaissance de l'**approbation de la modification n° 1 du budget de la police, exercice 2010, par la province du Limburg et par l'Agentschap voor Binnenlands Bestuur** (= Agence d'Administration Intérieure).

Le **traitement de l'Agent Comptable Spécial de la Police locale de Fourons** a été fixé à 100% de l'allocation de mandat du chef de corps. (13 oui, 1 non)